

Nombre de
membres en
exercice

95

Présents et
représentés

91

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND ANNECY

SEANCE du 23 MAI 2024

L'an deux mille vingt-quatre
Le vingt trois du mois de mai à dix-huit heures

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE du Grand Annecy, dûment convoqué en séance officielle le seize mai deux mille vingt-quatre, s'est réuni salle Cap Périaz à Annecy (Seynod) en séance Ordinaire sous la présidence de Frédérique LARDET, Présidente.

Délibération

Date de mise
en ligne

5 JUIN 2024

Déposée en
Préfecture le

5 JUIN 2024

Etaient présents

Jean-Pascal ALBRAN, Etienne ANDRÉYS, Christian ANSELME, Gilles ARDIN, François ASTORG, Olivier BARRY, Isabelle BASTID, Marie BERTRAND, Nicole BLOC, Patrick BOSSON, Bilel BOUCHETIBAT, Stéphane BOUCLIER, Corinne BOULAND, Catherine BOUVIER, Christian BOVIER, Vanessa BRUNO, Pierre BRUYERE, Karine BUI-XUAN-PICCHEDDA, Josette CHARVIER, Martine COUTAZ, Sandrine DALL'AGLIO, Roland DAVIET, Isabelle DIJEAU, Samuel DIXNEUF, David DUBOSSON, Fabienne DULIEGE, Denis DUPERTHUY, Elisabeth EMONET, Gilles FRANÇOIS, Jean-François GIMBERT, Fabienne GREBERT, Aurélie GUEDRON, Ségolène GUICHARD, Charlotte JULIEN, Marion LAFARIE, Frédérique LARDET, François LAVIGNE-DELVILLE, Christiane LAYDEVANT, Claire LEPAN, Karine LEROY, Bruno LYONNAZ, Benjamin MARIAS, Viviane MARLE, Jean-Claude MARTIN, Christian MARTINOD, Pierre-Louis MASSEIN, Antoine de MENTHON, Catherine MERCIER-GUYON, Patricia MERMOZ, Thomas MESZAROS, Philippe MORIN, Magali MUGNIER, Alexandre MULATIER-GACHET, Laure ODORICO, Xavier OSTERNAUD, Gérard PASTOR, Marie-Luce PERDRIX, Tony PESSEY, Christian PETIT, Eric PEUGNIEZ, Monique PIMONOW, Christophe PONCET, Agnès PRIEUR-DREVON, Jean-Luc RIGAUT, Marc ROLLIN, Christian ROPHILLE, Didier SARDA, Yannis SAUTY, Bénédicte SERRATE, Guillaume TATU, Jean-Louis TOÉ, Olivier TRIMBUR, Gilles VIVIAN

Avaient donné procuration

Jacques ARCHINARD à Gilles VIVIAN, Frédérique BANGUÉ à Isabelle DIJEAU, Alexandra BEAUJARD à Pierre-Louis MASSEIN, Franck BOGEY à Monique PIMONOW, Cécile BOLY à Xavier OSTERNAUD, Lola CECCHINEL à Alexandre MULATIER-GACHET, Odile CERIATI-MAURIS à Magali MUGNIER, Henri CHAUMONTET à Isabelle BASTID, Jean-François DEGENNE à Samuel DIXNEUF, Noëlle DELORME à Gilles ARDIN, Joëlle DERIPPE-PERRADIN à Corinne BOULAND, Chantale FARMER à François ASTORG, Fabien GERY à Aurélie GUEDRON, Anthony GRANGER à Christiane LAYDEVANT, Elisabeth LASSALLE à Nicole BLOC, Aurélien MODURIER à Jean-Louis TOÉ, Raymond PELLICIER à Pierre BRUYERE, Nora SEGAUD-LABIDI à Benjamin MARIAS

Etaient excusé(e)s

Michel BEAL, Frédérique KHAMMAR, Patrick LECONTE, Michel MUGNIER-POLLET

Alexandre MULATIER-GACHET est désigné(e) en qualité de Secrétaire de séance

OBJET

CONVENTION DE FINANCEMENT DE L'AIRE DE RETOURNEMENT DU LIEU-DIT LACHAT À CUSY

Didier SARDA, rapporteur

Le présent rapport concerne la convention relative au financement de l'aire de retournement du lieu-dit Lachat à Cusy, traversé par la RD 911.

Cette aire est utilisée par des véhicules assurant les services du Grand Annecy : cars de la ligne régulière 40B (ancienne ligne 42) et de transport scolaire, bennes à ordures ménagères.

L'aménagement, sous maîtrise d'ouvrage communale, comprend également un arrêt de car, un point d'apport volontaire (PAV), un parking pour véhicules particuliers et un passage piéton.

Le coût global de l'opération, en intégrant l'acquisition du terrain, les études et la maîtrise d'œuvre, mais en excluant le coût des conteneurs semi-enterrés du PAV (supporté par le Grand Annecy), s'élève à 355 500,13 € HT, répartis comme suit :

| | € | % |
|-----------------|--------------|------|
| Département 74 | 108 955,14 € | 31% |
| Grand Annecy * | 159 957,44 € | 45% |
| Commune de Cusy | 86 587,55 € | 24% |
| TOTAL | 355 500,13 € | 100% |

* La participation du Grand Annecy correspond à 70% du montant HT global de l'opération, après déduction de la participation du Département et du coût du parking. Elle sera prise en charge à part égale par le budget annexe des mobilités, d'une part, et le budget principal (environnement), d'autre part.

Les crédits correspondants sont inscrits au BP 2024.

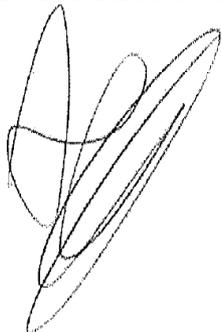
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE :

- d'approuver la convention de financement de l'aire de retournement du lieu-dit Lachat à Cusy ;
- d'autoriser la Présidente à la signer, ainsi que toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

LA DÉLIBÉRATION A ÉTÉ ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Voix POUR : 91

Le Secrétaire de séance,



Alexandre MULATIER-GACHET

Pour extrait conforme
Pour la Présidente et par délégation,
Le Directeur Général Adjoint,



Jean-Christophe BORTOLATO.